

OFFICE DES RISQUES MAJEURS DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE ORMES

Association

Siège Social : Communauté de l'Agglomération Havraise (CODAH)
Hôtel d'Agglomération – 19 rue Georges Braque – 76600 La Havre

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 20 novembre 2017

Le 20 novembre 2017, à l'Hôtel de Ville du Havre, Salle du Conseil Municipal, a eu lieu une Assemblée Générale Ordinaire de l'ORMES.

Le Président du Conseil d'Administration, Monsieur Luc LEMONNIER, ouvre la séance à 10H44.

Etaient présents :

Luc LEMONNIER, administrateur, CODAH
Luc LEMONNIER, maire du Havre
Alban BRUNEAU, administrateur, CODAH
Luc LEMONNIER, maire de Gonfreville l'Orcher
Didier SANSON, administrateur, Caux Estuaire
Didier SANSON, maire d'Etainhus
Jean-Michel ARGENTIN, administrateur Caux Estuaire
Jean-Michel ARGENTIN, maire d'Oudalle
François HAAS, administrateur, CCI Seine Estuaire
Olivier CLAVAUD, administrateur, Commission risques industriels
Olivier CLAVAUD directeur de CHEVRON ORONITE
Raphaël WIETZKE, administrateur, Commission risques industriels
Raphaël WIETZKE, directeur de SEDIBEX
Baptiste MAURAND, administrateur, GPMH
Emmanuel LUDOT, administrateur, GPMH
Pascal REGHEM, administrateur, Université du Havre
Jean-Marie DUBOS, administrateur, SAFRAN NACELLES
Jean-Marie DUBOS, directeur de SAFRAN NACELLES
Jean-Louis MAURICE, maire de Fontaine-la-Mallet
Dominique GRANCHER, maire de Mannevillette
Patrick BUSSON, maire de Saint-Laurent-de-Brèvedent
Gilbert LE MAITRE, maire de Saint-Vigor-d'Ymonville
Albert PEETERS, directeur de SHMPP
Tom SCHOCKAERT, directeur de TOTAL Raffinage France – Plateforme de Normandie

Représentés :

Olivier HAAS, maire de La Remuée, est représenté par Jack OGER
Bertand GIRARDIN, maire de Saint-Romain-de-Colbosc est représenté par Claude FOUACHE
Thierry QUENOUILLE, directeur de LUBIRZOL est représenté par Gilles MALICORNE
Olivier CLAVAUD, président de SYNERZIP-LH est représenté par Jean-Michel VILLEVAL

Pouvoirs :

Daniel SOUDANT, administrateur, CODAH donne pouvoir à Luc LEMONNIER
 Jacques DELLERIE, administrateur Caux Estuaire donne pouvoir à Didier SANSON
 Dimitri LEFEBVRE, administrateur Université du Havre donne pouvoir à Pascal REGHEM
 Philippe AUGIER, maire de Deauville donne pouvoir à Luc LEMONNIER
 Bernard LECARPENTIER donne pouvoir à Michel JURADO
 Daniel FIDELIN, maire de Montivilliers donne pouvoir à Jean-Pierre QUEMION
 Pascal LEPRETTRE, maire de Rolleville donne pouvoir à Didier SANSON
 Denis MERVILLE, maire de Sainneville-sur-Seine donne pouvoir à Philippe CHAMPION
 Bernard RIBET, maire des Trois Pierres donne pouvoir à Jean-Michel ARGENTIN
 Ludovic LEMAGUEROU, directeur de CARE donne pouvoir à François HAAS
 Bruno OUTIL, directeur de la C.I.M donne pouvoir à Albert PEETERS
 Éric CARIDROIT, directeur d'ERAMET donne pouvoir à Olivier CLAVAUD
 Pascal AMBOS, directeur de la centrale EDF donne pouvoir à Arnaud PERQUIA
 Patrick FAGEOL, directeur d'OMNOVA SOLUTIONS SAS donne pouvoir à Olivier CLAVAUD
 Éric VAN KALMTHOUT, directeur de TOTAL FLUIDES donne pouvoir à Tom SCHOCKAERT

Absents :

Jean-Baptiste GASTINNE, administrateur, Ville du Havre
 Daniel SOUDANT, maire de Manéglise
 Jacques DELLERIE, maire de Sandouville
 Nadine BOUTIGNY, maire de Gommerville
 Didier LUTSEN, administrateur CCI Seine Estuaire
 Christian GRANCHER, maire de Cauville
 André CHALARD, maire d'Épretot
 Gilbert CONAN, maire d'Épouville
 Hubert DEJEAN DE LA BATIE, maire de Sainte-Adresse
 Hubert BENARD, maire de Gainneville
 Sylvain VASSE, maire de Graimbouville
 Christine MOREL, maire d'Harfleur
 Michel LAMARRE, maire d'Honfleur
 Michel RATS, maire de La Cerlangue
 Michel-Olivier MATHIEU, maire de La Rivière-Saint-Sauveur
 Denis NAVARRE, maire de Notre-Dame-du-Bec
 Jean-Louis ROUSSELIIN, maire d'Octeville-sur-Mer
 Avelyne CHIROL, maire de Rogerville
 André GUEROULT, maire de Saint-Aubin-de-Routot
 Valérie HUON-DEMARE, maire de Saint-Gilles-de-la-Neuille
 Maria-Dolores GAUTIER-HURTADO, maire de Saint-Martin-du-Manoir
 Jocelyne GUYOMAR, maire de Saint-Vincent-de-Cramesnil
 Didier ALO, directeur d'AIR LIQUIDE France Industrie
 Jean-François FERRAS, directeur d'ALKION
 Nathan MARASHI, directeur de PPG COATING
 Laurent GALLIEN, directeur de SEREP
 Damien LEBAIR, chef de centre à SIGALNOR
 Gilles RASKOPF, directeur de YARA France

Présents non votants :

Bruno PACCOUD, Commissaire aux comptes, KPMG
 Gilles PIERRE, CODAH
 Jean-Louis MIGNARD, CODAH
 Pascal MALLET, CODAH
 Cristina BRAGA MOREIRA, ORMES

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 avril 2016

BILAN 2016

2. Rapport d'activités 2016
3. Rapport financier 2016
4. Rapports des commissaires aux comptes
5. Approbation de l'exercice clos

PROGRAMME D' ACTIONS

6. Evolutions de l'ORMES
7. Programme d'actions 2017

FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF DE L'ORMES

8. Présentation du budget prévisionnel 2017

QUESTIONS DIVERSES

9. Questions diverses - Clôture

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 avril 2016

Le Président demande aux membres de l'Assemblée Générale s'ils ont des remarques particulières sur la rédaction du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 avril 2016, qui a été adressé à l'ensemble des membres de l'Association.

Aucune observation n'étant formulée, le Président soumet à l'Assemblée Générale Ordinaire la première résolution :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Office des Risques Majeurs de l'Estuaire de la Seine, dans sa séance du 20 novembre 2017, après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du 29 avril 2016, approuve le texte qui a été adressé à l'ensemble des membres de l'Association.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2. Rapport d'activités 2016

Le Président donne la parole à Jean-Louis MIGNARD pour la présentation du rapport d'activités.

Monsieur Jean-Louis MIGNARD soulève le fait que l'année 2016 a été une année sensible en termes de risques. Il nous donne l'exemple au niveau technologique de l'explosion

survenue chez TOTAL suivie d'un incendie maîtrisé qui a conduit à un renforcement des équipes d'astreinte et un dispositif permettant la transmission d'information plus rapide.

En ce qui concerne les risques naturels, Monsieur Jean-Louis MIGNARD évoque un effondrement de falaise qui a eu lieu entre le Havre et Sainte-Adresse (sans victime) et qui a conduit à sécuriser le secteur. Il nous précise qu'il y a également eu une surcote marine, l'une des plus importante depuis 1982, qui n'a pas engendré de dommage car elle n'a pas eu lieu lors d'une marée haute.

Points Marquants en 2016 :

- Le PPRT a été approuvé le 17 octobre 2016 par la Préfète après une longue négociation et a conduit à un dispositif de mesures équilibrées permettant de préserver l'habitat, les activités économiques et le développement économique du territoire.
- Dans le cadre de ce PPRT a également été créée l'association E-SECURZIP devenue SYNERZIP-LH qui travaille actuellement en collaboration avec l'ORMES.
- En 2016, l'ORMES a finalisé et produit l'atlas des risques technologiques permettant d'évaluer l'ensemble des risques auxquels sont confrontés les occupants de la zone industrielle et portuaire du Havre.
- A partir des études de l'ORMES, la CODAH a mené une étude de faisabilité d'un clapet anti-retour pour protéger le quartier Saint Nicolas au Havre des submersions marines.
- Dans le cadre de l'élaboration du Plan de Prévention des Risques Littoraux de la Plaine Alluviale Nord de la Seine (PPRL PANES), l'ORMES a mis à disposition et présenté ses travaux préliminaires à une étude d'aléa lancée en groupement de commande avec la DDTM76, le GPMH, Caux Estuaire et la CODAH dans le but de préciser les niveaux de surcotes et leurs impacts sur le territoire.
- Un Benchmarking territorial a été lancé sur les outils de résilience aux inondations (Préfecture de police de Paris, Siège de Radio-France, Etablissement de Soutien Logistique du Ministère de l'Intérieur).
- Un partenariat a été instauré avec la CODAH, ENEDIS et le GPMH dans le cadre d'un groupe de travail national sur la « résilience des réseaux techniques » au risques naturels.
- L'ORMES et la CODAH ont été invitées à participer à la table ronde des journées internationales REFMAR organisées par l'UNESCO, le SHOM et le BRGM sur les surcotes marines. Participation à des colloques sur le sujet. Ils ont également participé aux Assises Nationales sur les Risques Naturels à Marseille ainsi qu'à la table-ronde « Axe Seine » de l'Ecole urbaine de SciencesPo Paris.
- L'ORMES a également valorisé des actions collectives par la parution et diffusion de flyers rappelant la signification des sirènes correspondant au signal d'alerte et rappelant les réflexes à adopter en cas d'accidents majeurs. Le plan familial de mise en sûreté a été mis à jour et un premier test a été effectué auprès des classes du collège Gustave Courbet à Gonfreville l'Orcher.
- Le site internet de l'ORMES a été modernisé et actualisé.
- L'ORMES a participé aux forums « ta santé, ta planète » afin de sensibiliser les collégiens et lycéens aux questions de risques majeurs.

Le Président remercie Monsieur Jean-Louis MIGNARD pour la présentation du rapport d'activités 2016 et demande si celui-ci soulève des questions.

Aucune observation n'étant formulée, le Président soumet à l'Assemblée Générale Ordinaire la deuxième résolution :

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Office des Risques Majeurs de l'Estuaire de la Seine, dans sa séance du 20 novembre 2017, après en avoir délibéré, approuve le rapport d'activités de l'exercice 2016, qui a été établi sous l'autorité du Président de l'association et adopté par son conseil d'administration dans sa séance du 16 octobre 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3. Rapport financier 2016

Le Président invite Monsieur HAAS, trésorier de l'ORMES à présenter le rapport financier de l'exercice 2016.

Monsieur HAAS présente le compte d'exploitation de l'association pour l'exercice 2016.

COMPTES D'EXPLOITATION 2016

	2015		2016	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Produits d'exploitation				
Cotisations des membres fondateurs	70 300,00 €		70 300,00 €	
Cotisations des membres actifs				
Entreprises à risques	46 500,00 €		43 500,00 €	
Collectivités	3 600,00 €		3 600,00 €	
Autres entreprises	100,00 €		100,00 €	
Cotisations à recevoir	- €		- €	
TOTAL	120 500,00 €		117 500,00 €	
Produits financiers				
Gain de change ou de conversion	4,04 €		1,65 €	
Intérêts du compte sur livret	1 727,43 €		1 304,24 €	
TOTAL	1 731,47 €	0,00 €	1 305,89 €	0,00 €
TOTAL DES PRODUITS	122 231,47 €		118 805,89 €	
Charges d'exploitation				
Salaires, Traitement et Charges sociales		55 770,68 €		49 271,46 €
Honoraires		5 776,00 €		5 160,00 €
Fournitures de bureau		1 170,37 €		550,52 €
Frais de télécommunications		1 622,98 €		1 609,14 €
Frais de reproduction		6 634,32 €		6 616,88 €
Frais postaux		1 239,08 €		947,79 €
Gestion bancaire par Internet / Frais bancaire		132,70 €		132,84 €
Charges locatives		102,00 €		102,00 €
Convention de mise à disposition des véhicules CODAH		818,00 €		773,00 €
Frais de déplacement		58,28 €		12,80 €
Frais divers		409,08 €		474,98 €
Impôts et taxes		236,00 €		162,00 €
Assurances		901,81 €		937,33 €
Créances des exercices antérieurs		- €		- €
Amortissement des immobilisations		559,62 €		389,93 €
Charges exceptionnelles sur exercice antérieur		2 511,10 €		
Transfert charges d'exploitation pour projets associatifs	1,82 €		1 465,79 €	
Transfert charges d'exploitation pour fonds dédiés	5 428,25 €		3 151,88 €	
TOTAL	5 430,07 €	77 942,02 €	4 617,67 €	67 140,67 €
Actions				
Haut Comité Français Défense Civile		67,90 €		306,05 €
Hébergement site Internet		368,58 €		504,00 €
TOTAL		436,48 €		810,05 €
Fonds dédiés				
CIFAL		- €		- €
Gestion collective des risques de l'estuaire		84 212,75 €		48 897,58 €
Evaluation de l'impact des surcotes marines		- €		- €
Reprise Fonds dédiés	84 212,75 €		48 897,58 €	
TOTAL	84 212,75 €	84 212,75 €	48 897,58 €	48 897,58 €
Projets associatifs				
Développement de l'information aux populations résidentes		26,40 €		16 420,12 €
Gestion collective des risques de l'estuaire				4 854,15 €
Charges de fonctionnement / projets		1,82 €		1 465,79 €
TOTAL		28,22 €		22 740,06 €
TOTAL DES CHARGES		72 976,65 €		86 073,11 €
TOTAUX	122 231,47 €	72 976,65 €	118 805,89 €	86 073,11 €

RESULTAT EXERCICE		49 254,82 €		32 732,78 €
-------------------	--	-------------	--	-------------

Gestion des Fonds dédiés	Solde au 31/12/2015	Ajustements 2016	Opérations 2016	Charges de fonctionnement 2016	Solde au 31/12/2016
CIFAL	14 236,61 €	- 14 236,61 €	- €	- €	- €
Gestion collective des risques de l'estuaire	14 660,97 €	34 236,61 €	- 45 745,70 €	- 3 151,88 €	0,00 €
Evaluation de l'impact des surcotes marines	23 796,27 €	- 20 000,00 €	- €	- €	3 796,27 €
TOTAL Fonds dédiés	52 693,85 €	- €	-45 745,70 €	- 3 151,88 €	3 796,27 €

Le Président remercie Monsieur HAAS et donne la parole à Monsieur PACCOUD du KPMG, commissaire aux comptes de l'ORMES.

4. Rapport des commissaires aux comptes

Monsieur Bruno PACCOUD certifie que les comptes sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de l'association. Il revient sur le sujet des fonds dédiés évoqués par Monsieur HAAS, en constatant que ceux-ci sont quasiment épuisés. Il précise que si l'ensemble des missions sont terminées, il faudrait faire un point concernant la somme restante soit 3 796,00 €.

5. Approbation de l'exercice clos

Suite à l'exposé de ces différents rapports, conformément à l'article 25 des statuts de l'Association, et aucune intervention n'étant sollicitée, le Président soumet au vote de l'Assemblée Générale la troisième résolution :

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Office des Risques Majeurs de l'Estuaire de la Seine, dans sa séance du 20 novembre 2017, après en avoir délibéré, donne quitus pour leur gestion de l'exercice 2016 aux administrateurs et au trésorier de l'association et approuve l'affectation du résultat 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

6. Évolution de l'ORMES

Le Président invite Monsieur Jean-Louis MIGNARD à présenter les évolutions de l'association.

Le PPRT est passé de la phase de conception à la phase opérationnelle. Depuis, les différentes conventions financières qui préside à l'exécution de ce PPRT sont en cours de signature. La mise en œuvre concernant les mesures de protection des habitations est attribuée à la CODAH et celle relative aux activités économiques, à l'association SYNERZIP-LH. De ce fait, il a été proposé que l'ORMES conserve et développe une mission générale de coordination et d'information face aux risques majeurs. Mais également qu'elle continue à travailler sur la communication du territoire en produisant et diffusant une information préventive sur les risques et en poursuivant la diffusion du PFMS. L'ORMES a également comme mission de porter l'image d'un territoire organisé face aux risques au travers de formations, de colloques...

Une collaboration entre l'ORMES et SYNERZIP-LH est mise en place. Celle-ci a pour principe de capitaliser sur la marque ORMES, identifiée pour porter l'image d'un territoire organisé face aux risques technologiques et de partager le savoir-faire de l'ORMES. Le travail fait, doit pouvoir être utilisé dans la mise en œuvre du PPRT (ex : contenu de l'atlas des risques) et aussi permettre de capitaliser sur les synergies ORMES et SYNERZIP-LH afin d'assurer un pilotage et une coordination de différentes actions de communication encore plus efficaces. Par conséquent, l'association est désormais localisée dans les locaux de la CCI Seine-Estuaire au sein de l'association SYNERZIP-LH. Le poste d'assistante de direction demeure quant à lui à la charge financière et administrative de l'ORMES.

L'ORMES dispose également d'autres missions telles que : l'animation du réseau, la veille événementielle et documentaire, le suivi administratif et comptable.

Le Président remercie Monsieur Jean-Louis MIGNARD pour avoir présenté les évolutions de l'association.

7. Programme d'actions 2017

Le Président donne la parole à Monsieur Jean-Louis MIGNARD pour présenter le programme d'actions 2017 :

Monsieur Jean-Louis MIGNARD commente le tableau ci-dessous :

PROGRAMME D'ACTIONS 2017

Programme d'actions	Conditions de mise en œuvre
Gestion collective des risques technologiques	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mise en œuvre du PPRRT : <ul style="list-style-type: none"> - Participation aux travaux des différents comités pilotés par les services de l'État (habitat, activités économiques) ❖ Participation aux travaux de la Commission de Suivi de Site (CSS) et du SPPP
Commission « surcotes marines »	<ul style="list-style-type: none"> ❖ 3 actions qui anticipent la mise en œuvre de la stratégie locale de gestion du risque inondation (SLGRD) du Territoire à Risque Inondation d'importance nationale du Havre : <ol style="list-style-type: none"> 1) Une action formation avec une première session de sensibilisation sur le thème « inondations- submersions et intempéries » réalisée avec ENEDIS et le GPMH afin de sensibiliser des correspondants communaux pour 11 communes sur les problématiques d'inondation et de réseaux enterrés (mars 2017) ; 2) Poursuite des études d'aléa sur les submersions marines de Sainte-Adresse à Tancarville . La première phase d'études réalisées en collaboration avec les services de l'État est achevée. Nous sommes actuellement dans la phase 2. Phase 2 : Définition de l'aléa de submersion marine pour différentes occurrences et réalisation des cartographies qui s'inscrivent dans le cadre du Plan de Prévention du Risque Littoral (PPRL) submersion marine prescrit par le Préfet 3) Déploiement par la collectivité d'un plan d'action visant à la mise en place de clapets anti-retour. Ce type de dispositif vient d'être mis en service sur l'exutoire pluvial situé Quai Renault, quartier St Nicolas afin d'éviter les remontées d'eau de mer en cas de grande marée et de de surcote marine et les débordements des réseaux en cas d'épisodes de pluies soutenues.
Valorisation du territoire autour de la résilience du territoire	<ul style="list-style-type: none"> ❖ 2 événements nationaux et 1 événement international : <ul style="list-style-type: none"> - Participation aux Rencontres de l'ingénierie territoriale en juin 2017 au Havre sur le thème « résilience et territoire » organisées par l'Association française des ingénieurs territoriaux et par le Centre National de formation de la Fonction publique territoriale - Participation au Colloque national « Risques et résilience des territoires » du ministère de la transition écologique et solidaire et de la Société Hydrotechnique de France – table ronde à l'Ecole des Ponts – Marne-la-vallée - Participation à la session « agir » organisé par l'agence française de biodiversité au pavillon français de la COP 23 à Bonn. Novembre 2017
Information préventive	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Développement de l'information aux populations résidentes <ul style="list-style-type: none"> - Acquisition de 50 000 exemplaires du Plan familial de mise en sûreté personnalisé avec la préfecture de Seine-Maritime « je me protège en famille »

Le Président remercie Monsieur Jean-Louis MIGNARD pour sa présentation du programme d'actions 2017 et demande à l'Assemblée s'il y a des questions. Aucune observation particulière n'étant formulée, le Président soumet à l'assemblée Générale Ordinaire la quatrième résolution :

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Office des Risques Majeurs de l'Estuaire de la Seine, dans sa séance du 20 novembre 2017, après en avoir délibéré, adopte le programme d'actions pour l'année 2017, qui a été établi sous l'autorité du Président de l'Association et adopté par son Conseil d'Administration dans sa séance du 16 octobre 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

8. Présentation du budget prévisionnel 2017

Le Président transmet la parole à Monsieur HAAS pour la présentation du budget prévisionnel 2017.

Monsieur François HAAS commente le tableau ci-dessous :

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2017

	2016		2017		ARRÊTÉ AU 31/10/17		PROJECTION AU 31/12/17	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Produits d'exploitation								
Cotisations des membres fondateurs	70 300,00 €		70 300,00 €		70 300,00 €		70 300,00 €	
Cotisations des membres actifs	46 500,00 €		- €					
Entreprises à risques	3 600,00 €		3 600,00 €		3 600,00 €		3 600,00 €	
Collectivités	100,00 €		- €					
Autres entreprises			35 000,00 €				35 000,00 €	
SYNERZIP								
Produits financiers								
Gain de change ou de conversion			- €		- €		- €	
Intérêts du compte sur livret			- €		- €		- €	
TOTAL	120 500,00 €		108 900,00 €		73 800,00 €		108 900,00 €	
Charges d'exploitation								
Salaires, Traitement et Charges sociales		65 000,00 €		62 000,00 €		27 759,70 €		35 347,60 €
Honoraires		5 600,00 €		5 200,00 €		7 735,20 €		7 860,00 €
Fournitures de bureau		1 500,00 €		1 000,00 €		- €		- €
Frais de télécommunications		1 700,00 €		1 700,00 €		1 864,18 €		1 943,98 €
Site Web-ORMES		1 000,00 €		800,00 €		2 160,00 €		2 160,00 €
Frais de reproduction		7 500,00 €		7 000,00 €		6 633,92 €		6 633,92 €
Frais postaux		1 500,00 €		1 300,00 €		219,72 €		219,72 €
Gestion bancaire par Internet		150,00 €		150,00 €		120,78 €		143,22 €
Charges locatives		102,00 €		102,00 €		102,00 €		102,00 €
Convention de mise à disposition des véhicules CODAH		980,00 €		980,00 €				980,00 €
Frais divers		1 000,00 €		800,00 €		1 359,28 €		1 359,28 €
Impôts et taxes		600,00 €		500,00 €		162,00 €		162,00 €
Assurances		950,00 €		1 000,00 €		916,51 €		916,51 €
Amortissement des immobilisations		1 000,00 €		1 000,00 €		- €		1 000,00 €
HCFDC				500,00 €		- €		500,00 €
Contribution projets et fonds dédiés aux charges d'exploitation		6 134,00 €		2 500,00 €		- €		2 500,00 €
TOTAL		82 448,00 €		81 532,00 €		48 928,29 €		56 828,23 €
Projets associatifs								
Développement de l'information aux populations résidentes		- €		- €		8 388,82 €		8 388,82 €
Gestion collective des risques de l'estuaire		- €		- €		26 588,72 €		28 232,72 €
Charges de fonctionnement / projets								
TOTAL						34 977,54 €		36 621,54 €
TOTAUX	120 500,00 €	82 448,00 €	108 900,00 €	81 532,00 €	73 800,00 €	83 905,83 €	108 900,00 €	93 449,77 €
Résultat de l'exercice	38 052,00 €		27 368,00 €		- 10 105,83 €		15 450,23 €	
Fonds de réserve statutaire	20 000,00 €		20 000,00 €		20 000,00 €		20 000,00 €	
Suivi des Fonds dédiés	Solde au 01/01/2017	Ajustements 2017 à prévoir	Ressources 2017	Dépenses 2017				
Evaluation de l'impact des surcoûts marines	3 796,27 €	- €	3 796,27 €	- €				
Total des fonds dédiés	3 796,27 €	- €	3 796,27 €	- €				

Après cette présentation du budget prévisionnel 2017, le Président demande aux membres de l'Assemblée s'ils ont des observations ou des questions particulières sur ce budget prévisionnel.

Aucune observation particulière n'étant formulée, le Président soumet à l'assemblée Générale Ordinaire la cinquième résolution :

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Office des Risques Majeurs de l'Estuaire de la Seine, dans sa séance du 20 novembre 2017, après en avoir délibéré, adopte le budget prévisionnel 2017, qui a été établi sous l'autorité du Président de l'Association et adopté par son Conseil d'Administration dans sa séance du 16 octobre 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

9. Questions diverses – Clôture

Le Président demande s'il y a des questions diverses.

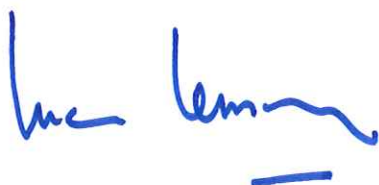
Monsieur CHAMPION, représentant de la mairie de Sainneville sur Seine, demande si les mairies auront à leur disposition les brochures évoqués précédemment ?

Monsieur Jean-Louis MIGNARD répond qu'il y a déjà eu une phase de diffusion mais s'il y a besoin d'une phase de diffusion complémentaire, il n'y a pas soucis.

Le Président demande s'il y a d'autres questions.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est close à 11h09.

Le Président
Luc LEMONNIER



Le secrétaire Général
Emmanuel LUDOT

